



VISITE DE LA COMMISSION DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU SUIVI DES RECOMMANDATIONS(CEPSUR) DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BURKINA FASO

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Coopération - Programme commun d'appui au Burkina Faso (PROCAB)
Québec (Québec)
28 et 29 octobre 2019

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Carlos J. Leitão (Robert-Baldwin), président de la Commission de l'administration publique
- M. Vincent Caron (Portneuf), vice-président de la Commission de l'administration publique
- M^{me} Annie-Christine Cyr, directrice adjointe du cabinet du président de l'ANQ
- M. François Arsenault, directeur général des affaires parlementaires
- Coordonnateur du service des affaires multilatérales et de la coopération parlementaire
- Secrétaire de la Commission de l'administration publique
- Agente de recherche de la Commission de l'administration publique
- Secrétaire de la Commission des finances publiques
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Conseillère au protocole

DÉLÉGATION BURKINABÈ

- M. Ousmane Alpha, président de la Commission d'évaluation des politiques publiques et du suivi des recommandations (CEPSUR)
- M. Julien Kouldiati, vice-président de la CEPSUR
- M. Léonce Zagre, 2e secrétaire de la CEPSUR
- M. Anicet Bazie, membre de la CEPSUR
- M^{me} Reine Bertille Sakande/Benao K., membre de la CEPSUR
- M. Emmanuel Koti Sawadogo, membre de la CEPSUR
- M. Charles Niondongo K., membre de la CEPSUR
- M. Luc Ye, membre de la CEPSUR
- Administrateur parlementaire de la CEPSUR
- Chargée du projet PROCAB pour le Centre parlementaire

CONTEXTE

La Commission d'évaluation des politiques publiques et de suivi des recommandations (CEPSUR) de l'Assemblée nationale du Burkina Faso est en visite à l'ANQ dans le cadre d'une mission d'études sur l'évaluation et le contrôle des politiques publiques. Créée en décembre 2018, la CEPSUR est active depuis mars 2019.

L'ANQ et le Centre parlementaire (CP) ont signé, en avril 2019, un protocole d'entente dans le cadre du Programme commun d'appui au Burkina Faso (PROCAB), financé par l'Union européenne, la Suède et la Suisse. Amorcé en 2018, ce programme a comme objectif de renforcer les capacités des députées et députés ainsi que du personnel parlementaire du Burkina Faso, conformément à son plan stratégique 2016-2020. Le PROCAB prendra fin en décembre 2020.

Dans le cadre de ce projet, l'Assemblée a accueilli, en juillet dernier, une délégation de huit parlementaires burkinabè de la Commission des finances et du budget (COMFIB). Ils souhaitent en apprendre davantage sur le contrôle budgétaire et la reddition de comptes.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Partager l'expérience québécoise **en matière d'évaluation et de contrôle des politiques publiques.**

- Dans le cadre d'une séance de travail avec le comité directeur de la Commission de l'administration publique (CAP), la délégation a échangé avec M. Carlos J. Leitão et M. Vincent Caron sur le fonctionnement et les mandats de la commission. Les parlementaires burkinabè ont souhaité en apprendre davantage sur les procédures mises en place par la CAP pour établir un climat de travail caractérisé par la non-partisannerie, la collégialité et la prise de décision par consensus. La délégation a aussi discuté avec ses homologues du

rôle de député et de l'actualité parlementaire et politique du Québec et du Burkina Faso.

- La délégation s'est familiarisée avec le système parlementaire québécois et le fonctionnement général de l'Assemblée nationale. La rencontre avec le directeur général des affaires parlementaires leur a permis de mieux comprendre les fondements d'un système parlementaire de type britannique.
- La délégation a rencontré les secrétaires responsables de la CAP et de la Commission des finances publiques (CFP). Ces derniers ont présenté les différentes fonctions des deux commissions parlementaires. Créée en 1997, la CAP a suscité l'intérêt des parlementaires burkinabè de par son mandat d'examen des dépenses et de la gestion administrative des ministères et organismes publics. Le secrétaire de la CAP a insisté sur le caractère horizontal de la commission qui collabore étroitement avec les autres commissions parlementaires et le Vérificateur général du Québec (VGQ). Les explications de l'agente de recherche ont permis à la délégation d'approfondir leurs connaissances des outils de suivi des recommandations développés par la CAP.
- La délégation burkinabè connaît les étapes de vérification des engagements financiers et le fonctionnement des auditions des sous-ministres et dirigeants d'organismes publics. Ces nouveaux apprentissages enrichiront les échanges de la CEPSUR quant à l'élaboration de ses mandats et de ses règles de fonctionnement.

Outils la CEPSUR dans son mandat **d'évaluation des politiques publiques et de suivi des recommandations** en permettant des rencontres entre la délégation et différentes directions du Bureau du Vérificateur général impliquées dans le processus de contrôle parlementaire.

- Les parlementaires burkinabè ont rencontré la vérificatrice générale, la chef de cabinet, la directrice des services-conseils en audit de performance ainsi que les directeurs d'audit responsables du rapport pré-électoral. La délégation est désormais au fait des travaux et champ de compétence du VGQ, des relations du VGQ avec le Parlement, des activités de l'audit de performance et du rapport pré-électoral.

Les parlementaires burkinabè ont été particulièrement intéressés par la présentation sur l'audit de performance qui révisé les pratiques de gestion, les contrôles et les systèmes d'information, en mettant l'accent sur les résultats obtenus et le degré de performance atteint. Dans la même optique que la CEPSUR, la direction de l'audit de performance du VGQ cherche à cerner les lacunes de l'administration publique et leurs causes afin de formuler des recommandations visant une amélioration de la gestion. Les pouvoirs, l'immunité et l'indépendance du VGQ ont également retenu l'attention des parlementaires.

- Les formations offertes ont permis à la délégation d'acquérir de nouvelles connaissances et expériences sur le cadre légal de la gestion administrative, ainsi que sur les acteurs et les structures impliqués dans le contrôle parlementaire de l'administration publique.

Présenter les **activités de coopération** de l'ANQ et discuter des possibilités de formations complémentaires dans le cadre du protocole d'entente entre l'ANQ et le Centre parlementaire.

- Le président de l'ANQ, M. François Paradis, a échangé avec la délégation burkinabè sur l'importance et l'utilité de la coopération interparlementaire pour la consolidation des institutions démocratiques et l'échange de bonnes pratiques. Il a souligné auprès des parlementaires burkinabè l'importance de la relation d'amitié tissée entre le Québec et le Burkina Faso. Il a d'ailleurs réitéré la volonté de l'institution d'appuyer l'Assemblée nationale du Burkina Faso dans sa démarche de renforcement de l'administration parlementaire.
- La délégation parlementaire burkinabè a été informée de la tenue de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones qui se tiendra à l'automne 2020. Une parlementaire burkinabè a mentionné sa disponibilité pour en faire la promotion au sein de la Commission Genre, Promotion de la femme et Protection sociale de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

AUTRES RÉSULTATS

La délégation s'est rendue à Montréal où elle a échangé avec des experts de l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP). Elle a complété sa visite à Ottawa où elle a notamment rencontré le directeur parlementaire du budget, ainsi que des greffiers du Comité des comptes publics et du Comité permanent des finances de la Chambre des Communes, en plus de visiter l'Institut des finances publiques et de la démocratie de l'Université d'Ottawa.

STATISTIQUES



SUIVIS

L'ANQ a assuré le suivi aux questions formulées par la délégation lors de sa visite d'études et a transféré la documentation complémentaire en lien avec les thématiques abordées lors des séances de travail. Un guide de formulation des recommandations a été transmis aux membres de la CEPSUR par le VGQ.

La délégation burkinabè partagera les résultats et les observations de sa mission d'études via un rapport qui sera présenté au président de l'Assemblée nationale du Burkina Faso. Une copie de ce rapport sera acheminée à l'ANQ.

L'ANQ poursuit sa relation de coopération avec l'Assemblée nationale du Burkina Faso, notamment par la mise en place de formations adaptées au besoin des parlementaires et fonctionnaires burkinabè. La tenue d'échanges futurs entre les membres de la CEPSUR et de la CAP, via visioconférence, a été évoquée.



DÉPENSES

Transport	0 \$
Restauration	914,03 \$
Hébergement	0 \$
Interprétation	0 \$
Divers	0 \$
TOTAL	914,03 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.